

19 September 2019



HDIM 2019 – Session de travail 4 Sécurité des journalistes

Réponse de la France

Je souhaite exercer le droit de réponse de la France à l'intervention de la délégation de la Fédération de Russie.

L'attachement de la France à la liberté de la presse ne peut être remis en question. Toutes les menaces et attaques envers les journalistes sont évidemment inacceptables.

Nous avons déjà évoqué dans notre déclaration le fait que le déroulement de certaines manifestations des Gilets jaunes a obligé les forces de l'ordre à intervenir dans des conditions difficiles et à faire face à une forte violence, y compris dirigée contre elles, ou contre des représentants de médias. Dans ce contexte, des mesures pour assurer la sécurité des journalistes ont été prises le 30 novembre dernier.

Nous appelons la Fédération de Russie, désormais classée par Reporters sans Frontières 149ème sur 180 pays en matière de liberté de la presse, à s'intéresser aux défis réels qui la concernent, en mettant fin sans plus tarder aux pressions exercées sur les médias indépendants ainsi qu'à l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes sur son territoire : avec 159 cas non résolus identifiés par le Représentant pour la liberté des médias en 2017, la Russie est de très loin le pays affichant la situation la plus alarmante, au sein de l'OSCE, en matière de sécurité des journalistes. Voilà ce qui devrait préoccuper en priorité les autorités russes.